

Deux lettres inédites d'Henri-Frédéric Amiel

Autor(en): **Bouvier, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Stultifera navis : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = bulletin de la Société Suisse des Bibliophiles**

Band (Jahr): **2 (1945)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-387512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La Bibliothèque de Genève a fait récemment l'acquisition de deux lettres d'Henri-Frédéric Amiel. Elles offrent un certain intérêt pour l'histoire des publications relatives au

quatre-centième anniversaire de la bataille de Morat. L'une est destinée sans aucun doute à J. Sandoz, l'éditeur neuchâtois de son poème *Charles-le-Téméraire*, paru en 1876¹. Elle prouve d'une part qu'Amiel était un agréable épistolier, qui tournait le billet aussi bien qu'il savait rédiger une lettre mûrement réfléchie, et de l'autre qu'il surveillait avec un soin attentif et le goût du détail l'impression de ses œuvres. En voici le texte :

Genève, le 28 avril [18]76

Vaillant éditeur,

Va pour Attinger (est-ce le nom?), puisque F. recule. Voici l'écu de Charles, les armes du Duché de Bourgogne nouvelle, d'azur au semé de France (comme Valois), bordure componée d'argent et gueules. Deux lions pour supports, la couronne ducale pour cimier. Et sa devise: *Je l'ai emprins* (entrepris). Plus la Toison d'or dont il était le grand-maître.

1° La devise et son ruban peuvent se mettre en haut comme lambrequin, si le graveur le trouve plus élégant. Ceci est libre.

2° Je laisse de côté les armes des douze ou quinze seigneuries, Flandres, Artois, Brabant etc. qui relevaient de lui.

3° L'échelle devrait sans doute être réduite, d'après le format adopté pour le poème. Vous en jugerez.

4° Votre graveur connaît sans doute le blason et la signification des lignes, dont pas une n'est arbitraire et ne doit être changée.

Où placez-vous ces armes? Au frontispice ou au dos?

J'ai 740 vers, et 4 morceaux de faits; je les ai encore retouchés aujourd'hui. Ils vont bien.

¹ Charles-le-Téméraire. Romancero historique. Neuchâtel, J. Sandoz, Genève, Desrois, 1876; in-16, portr. L'ex. de la Bibliothèque de Genève porte un envoi d'auteur signé.

C'est: Déclaration de guerre.

Bataille de Grandson.

— de Morat.

Chant de victoire.

Jeudi, incapacité de travail.

J'ai encore trois morceaux à faire, d'un caractère tout autre.

Restez actif. Portez-vous bien.

Votre dévoué

H. F. Amiel

P.S. Votre ami Gust. Revilliod doit être bien affligé. Vous avez eu ma carte-corresp[ondance]?

En fait, dans l'ouvrage, les armes de Charles sont placées entre le faux-titre et le titre, mais le graveur a gardé la banderole avec la devise sous l'écu, ce qui est d'ailleurs conforme aux habitudes héraldiques.

Dans le même dossier, l'autre lettre, sans suscription, comme la précédente, est certainement adressée, ainsi qu'il ressort du texte, à un auteur qui avait traité le même sujet, Charles Hoch, sous le titre de *Morat et Charles-le-Téméraire*². Amiel lui écrit en ces termes :

Genève, le 18 juin [18]76

Cher Monsieur,

Voici l'anniversaire de Waterloo. Nous ne sortons pas des batailles.

Pourtant, ayant pu prendre hier un peu de relâche, entre les grosses et harcelantes occupations de Juin, et en ayant profité pour relire avec soin votre volume «jumeau» du mien, je me hâte de vous remercier du plaisir que vous m'avez donné. Il me semble que nous nous servons de contrôle. Je regrette seulement de n'avoir pu profiter de vos études et d'avoir dû recommencer le travail entier pour mon compte. La seule différence appréciable que je trouve entre votre relation et la mienne, c'est que ma bataille de Grandson dure quelques heures de plus, et qu'à Morat j'ai fait agir un peu plus Bubenbergle le 22. Mais vous ne m'en voudrez pas, ni Mr de Mandrot, je l'espère.

Je vous remercie en outre des paroles très aimables que votre lettre du 12 contient sur ma

² Morat et Charles-le-Téméraire. Avec l'obligeante collaboration de A. de Mandrot. Neuchâtel, J. Sandoz, Paris, Sandoz et Fischbacher, Genève, Desrois, 1876; in-18, pl., portr., cartes.

Jerdi, incapable de travail.
J'ai écrit trois morceaux à faire,
D'un caractère tout autre.

Aidez actif. Fortz. vous bien.

Votre dévoué
H. F. Amiel

S. Votre ami Gust. Revilliod
Dont être bien affligé.
Vous avez eu ma carte - comp. ?

petite tentative poétique. Je suis heureux que vous goûtiez et compreniez si bien ce genre nouveau, dont nul ne peut mieux apprécier le fort et le faible que celui qui a fait de ce temps et de cette histoire une étude approfondie et spéciale.

Aussi je me félicite que vous ayez bien voulu vous charger d'introduire mon *Téméraire* dans le *Nouveliste vaudois*. Comme je n'ai pas l'occasion de voir cette feuille, j'espère que vous prierez la Rédaction de m'envoyer un ou deux ex. du n° où se trouvera cet article, que je me réjouis de lire.

Notre éditeur, M. Sandoz, m'a dit hier que la vente va bien, et qu'il aura des colporteurs à Morat. Cette nouvelle vous fera plaisir sans doute. Si mon *Charles* trouve le tiers des lecteurs du vôtre, je serai content. Cela vous apprendra à parler avec une aussi dénigrante modestie de votre attrayante publication, à laquelle les 4 ou 5 relations parallèles ne feront, je m'assure, aucun tort.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de ma cordiale considération

H. Fréd. Amiel

9, R[ue] Verdaine

P.S. Il me semble que Genève n'aura pas trop mal réussi dans cette fête, à laquelle j'aimerais

pouvoir assister, et qui sait? ... Est-ce qu'à Berne on aura un peu lu mes *Agapes*?³ La *Suisse illustrée*⁴ d'hier contient un brillant article sur le *Roman-cero*. L'auteur vous donne raison.

On ne saurait mettre meilleure grâce à louer, sans aucune jalousie, l'œuvre d'un confrère, et lui souhaiter bonne vente. Chose curieuse, l'une et l'autre plaquette sont ornées du même portrait, à savoir une gravure en taille-douce reproduisant une effigie de Charles-le-Téméraire conservée au Musée de Dijon. L'éditeur Sandoz a sans doute trouvé économique d'utiliser à deux fins la planche qu'il avait fait faire⁵.

Nous l'avons dit, Amiel aimait les impressions soignées. Ses recueils de vers en particulier sont toujours présentés dans une typographie de choix, la plupart du temps en petit format, avec une certaine minutie qui correspondait en quelque sorte à sa versification méticuleuse et parfois un peu apprêtée.

³ Un des poèmes de son recueil.

⁴ Suisse illustrée, 17 juin 1876, p. 289-292 (article signé *Sylvio*).

⁵ Le portrait dans l'ouvrage de Hoch présente une légende en langue allemande; dans la plaquette d'Amiel elle est rédigée en français.